



Education Vers un bac « remusclé » ?

La session 2017 du baccalauréat, dont les épreuves finales débutent le 15 juin, sera-t-elle la dernière du genre ? Macron a promis de « moderniser » l'examen

PAGE 13

Le bac 2017, dernière session avant la réforme ?

Alors que les épreuves finales débutent jeudi, le gouvernement fait d'une refonte de l'examen une priorité

La session 2017 du baccalauréat, dont les épreuves terminales débutent jeudi 15 juin, sera-t-elle la dernière du genre ? Un bac « ancienne manière », avec sa pluie de devoirs sur table, de notes, de coefficients et d'options, dont entendront parler, au passé, les bacheliers des années 2020 ? Le président de la République Emmanuel Macron a en tout cas promis de le « moderniser » ; son ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, d'engager un débat « serein ». Ce serait une première sur le sujet.

Que la droite ou la gauche soient au pouvoir, la réforme du baccalauréat n'est pas une question dont un gouvernement s'empare, usuellement, en début de quinquennat. Alors locataire de la Rue de Grenelle, Najat Vallaud-Belkacem a attendu l'été 2016 pour plaider en faveur d'un « toilettage » du bac, en renvoyant cette réforme à la perspective d'un second mandat. Luc Chatel avait, lui, ouvert ce chantier à 55 jours de son départ du ministère de l'éducation, après avoir redimensionné le lycée mais sans toucher à l'examen final.

Aucun ministre n'a dépassé le stade de la promesse ou du projet : depuis 1995 et la transformation des sections (A, B, C, etc.) en séries (L, ES, S...), chaque session du bac voit rejaillir son cortège de doléances – sur son coût, son niveau, son sens... – sans remise en jeu véritable. En tout cas pas pour le bac général : les bacs technologiques et professionnels évoluent, mais l'examen des cadres et des enfants de cadres demeure quasi intouchable.

A quoi s'attendre après l'entrée en fonction de M. Macron ? « Au moins à un changement de

tempo », estiment les observateurs de l'école. Durant la campagne, le candidat d'En marche ! a promis une « large concertation incluant l'ensemble de la communauté éducative dès la première année du quinquennat ». Il s'est engagé, aussi, à lier la réforme du bac à celle, tout aussi explosive, de l'accès à l'enseignement supérieur, en mettant sur la table la question des « prérequis » : la filière et les résultats obtenus par un élève au lycée pourraient, demain, faire partie des critères conditionnant son entrée à l'université. « Laissons passer la session 2017, et faisons de la réforme du bac un objectif à moyen terme », tempère-t-on aujourd'hui dans les couloirs de la Rue de Grenelle.

« Un trait d'union »

Dès sa nomination, M. Blanquer a expliqué vouloir « remuscler » le baccalauréat. Sa « recette » – restreindre à quatre les épreuves terminales, passer les autres en contrôle continu – n'est pas nouvelle : c'est, peu ou prou, celle qui a poussé des milliers de lycéens dans la rue, en 2005, quand François Fillon était ministre de l'éducation. Celle, aussi, pour laquelle plaident la plupart des think tanks en arguant d'une organisation du bac « au bord de l'explosion », alors même que neuf candidats sur dix le décrochent.

Voilà pour la méthode. L'ambition : le rendre « plus utile » aux élèves en leur offrant un « tremplin pour la suite » de leurs parcours davantage qu'une « évaluation finale » à l'issue du lycée, a plaidé le nouveau ministre sur France Culture, lundi 5 juin. Autrement dit, trancher l'ambiguïté originelle du baccalauréat, tout à la fois examen certificatif de fin d'études secondaires et pre-

mier grade universitaire.

En 2016, alors qu'il était encore à la tête de l'Essec, M. Blanquer dessinait déjà ce bac du futur – un « programme de début de mandat », confiait-il aux *Echos* – en ap-

« D'accord pour un allègement, diront les professeurs, mais pas dans ma discipline »

FRANÇOIS DUBET
 sociologue

pelant à « le concevoir ni comme un point final ni comme un point de départ, mais comme un trait d'union ». Cet objectif le situe plutôt dans la continuité de la logique défendue par la gauche : s'il s'autorisait à détricoter en partie la réforme des rythmes ou du collège, il s'attellerait, avec ce « trait d'union », à établir le fameux « continuum du bac-3/bac + 3 », comme on dit dans le jargon de l'école ; ce serait la seconde étape de la « refondation » initiée sous le quinquennat Hollande.

Mais le moment est-il le bon ? Et les esprits y sont-ils prêts ? Au baccalauréat, ce « monument historique » pour citer l'ancien ministre de l'éducation nationale Jack Lang, il vaut mieux ne pas toucher lorsqu'on est ministre et que l'on tient à son poste. « Le supprimer, ce serait comme démonter la tour Eiffel », affirmait Xavier Darcos, ministre de l'éducation de Nicolas Sarkozy, dont la tentative de réforme du lycée a été mise en échec, en 2008.

L'échec qui inquiète le monde enseignant aujourd'hui, c'est ce-



lui qui concerne tout une frange de bacheliers : moins de la moitié des étudiants passe le cap de la première année dans l'enseignement supérieur. « Autant le baccalauréat était un veau sacré il y a encore dix ans, un tabou absolu, autant aujourd'hui la communauté éducative, y compris les organisations de jeunesse, n'occulte plus le besoin de fluidifier les parcours », assurent la plupart des organisations syndicales.

« Passer à côté de l'enjeu »

Du SGEN-CFDT au Snalc en passant par le SE-UNSA, le devenir de l'examen s'est imposé comme un objet de réflexion partagée. Reste que les syndicats majoritaires, SNES-FSU et FO, demeurent plutôt en retrait. « Oui, il y a un consensus sur l'allègement du baccalauréat, estime le sociologue François Dubet, mais il risque de céder dès qu'on entrera dans le vif du sujet. D'accord pour un allègement, diront les professeurs, mais pas dans ma discipline ! »

Bien des questions résonnent dans les cercles d'enseignants : pourquoi quatre épreuves, et pas trois ou cinq ? Seront-elles les mêmes pour tous les bacs ou quelle que soit l'orientation ? Et comment garantir l'équité entre les ly-

céens dès lors qu'on augmente le poids de l'évaluation au sein de leur établissement ?

« Se concentrer sur la simplification de l'examen, c'est simplifier à l'excès le problème, et prendre le risque de passer à côté de l'enjeu véritable », observe l'historien Claude Lelièvre, en rappelant que la passation des épreuves était trois fois plus lourde il y a un siècle, avant les allègements intervenus sous de Gaulle. « La vraie question n'est pas la charge des épreuves, mais plutôt de savoir à quoi servent les différents baccalauréats pour entrer dans l'enseignement supérieur. »

Au moins deux ministres par le

passé, Alain Peyrefitte en 1968 et Alain Devaquet en 1986, ont tenté de donner aux universitaires un pouvoir de sélection... avant d'être dépassés par la contestation. Trente ans après la dernière tentative, le gouvernement d'Edouard Philippe aura-t-il les moyens, la confiance des acteurs de l'école pour passer de la parole aux actes ? « L'éducation est onzième dans l'ordre du protocole ; ça en dit long sur les priorités, glisse un leader syndical. Va-t-on prendre le risque de pousser la jeunesse dans la rue pour le bac, en même temps que pour le code du travail ? » ■

MATTEA BATTAGLIA

Enquête sur une fuite de sujets

Le ministère de l'éducation a confirmé, dimanche 11 juin, avoir ouvert une enquête sur d'éventuelles fuites des sujets de physique-chimie et de SVT au bac S. Cette fuite concernerait 20 sujets d'évaluation des compétences expérimentales (ECE), des épreuves de travaux pratiques organisées en amont des épreuves terminales. L'affaire, signalée par un enseignant et relevée par plusieurs forums, aurait débuté fin mai, lorsqu'un internaute s'est vanté d'avoir mis la main sur les sujets, sur une page Facebook effacée depuis. Au ministère, on souligne le « poids limité en nombre de points » des ECE (4 sur 20, soit 3,16% du résultat final) ; on y rappelle, aussi, que « ce sont les compétences à mettre en œuvre » qui y sont prioritairement évaluées. Une « banque annuelle » de sujets nationaux pourrait être créée pour réduire les incidents.

